



## Sébastien Charlier

Boursier de doctorat  
Université de Liège, Histoire de l'art et archéologie de l'époque contemporaine  
scharlier@ulg.ac.be

# Une histoire des plaines de jeux en Belgique. Le cas de la « Reine Astrid » à l'Exposition internationale de l'Eau à Liège en 1939

*L'homme est bien peu de choses au milieu de la jungle des affaires. Aussi voyez les amas désordonnés de maisons, les impasses, les cours sans joie, sans soleil. Où voulez-vous que les enfants pauvres respirent ? Enfin, on pense à lui, on ose écrire qu'il a plus besoin d'air et de jeux que de devoirs à domicile, qu'il a droit à une petite place dans la ville. L'exposition de Liège de 1939 ne laissera peut-être après elle que cette magnifique plaine de jeux que l'on édifie à Coronmeuse. C'est suffisant. Souhaitons seulement que son exemple se généralise.* Georges Linze, 1938<sup>1</sup>.

### La plaine de jeux ou l'hygiène de l'enfance dans les années 30

#### Une politique nationale

La construction de plaines de jeux dans la seconde moitié des années 30 s'inscrit dans une période qui succède à cinq longues années de crise économique et sociale qui ont affecté durablement la population belge. Le chômage, les maladies, la malnutrition ont entraîné une détérioration profonde des conditions sanitaires d'une partie de la population belge. Le discours prononcé en 1937 par le ministre de la Santé publique lors de l'ouverture de la *Croisade de la Santé publique*, grande propagande en faveur de la santé, montre l'ampleur de la tâche : « Lorsque notre campagne sera terminée, il faut qu'il y ait en Belgique moins de taudis, moins de préjugés hygiéniques, moins de superstitions

alimentaires, moins d'enfants mort-nés, de rachitiques, d'arriérés, d'estropiés. Il faut qu'il y ait plus d'égouts, plus de distributions d'eau, plus de consultations prénatales, plus de bassins de natation, plus de plaines de jeux, que notre population consomme plus rationnellement des aliments plus abondants, plus sains et mieux choisis »<sup>2</sup>.

Au niveau de la petite enfance, la lutte contre la mortalité infantile avait déjà débuté avec la création de l'*Œuvre nationale de l'enfance* en 1919<sup>3</sup>. Le texte fondateur de l'organe définit « la diffusion et l'application des règles et des méthodes scientifiques de l'hygiène »<sup>4</sup> comme son objectif prioritaire. Concrètement, ce travail de sauvegarde de l'enfance porte notamment sur la généralisation des consultations de nourrissons, l'éducation de la famille, la vaccination, les conseils sur la nutrition... Près de vingt ans plus tard, ce domaine continue pourtant de réclamer une grande attention des pouvoirs publics qui constatent que « [...] 9 enfants sur 10 qui fréquentent les écoles sont atteints de carie dentaire, qu'un tiers de ces mêmes enfants devraient recevoir des soins médicaux ; que 50 à 60 % des élèves soumis à l'obligation scolaire ne sont pas dans la classe où ils devraient normalement se trouver parce qu'ils sont victimes de mauvaises conditions d'hygiène et d'alimentation »<sup>5</sup>. Au sujet de la mortalité infantile, le ministre ajoute à l'intention des mères : « Il faut qu'elles sachent que notre pays compte chaque année 4.500 enfants mort-nés, qu'il y a donc en Belgique 4.500 mères pour qui l'acte auguste de l'enfantement est une tragédie et une malédiction »<sup>6</sup>. La situation reste donc préoccupante. Garantir la santé

des enfants devient un enjeu majeur, national voire patriotique. Les consultations prénatales et postnatales se multiplient tandis que l'effort de conscientisation dans toutes les couches de la société s'intensifie. Outre les conseils de nutrition et d'éducation, l'amélioration de la santé se marque aussi par la promotion de l'exercice physique et l'accès de tous à l'air frais. La prévention de la tuberculose amène notamment le Conseil supérieur de l'hygiène publique à se prononcer en faveur des colonies scolaires et de l'augmentation des séances d'exercices physiques au grand air. Libérer l'enfant du taudis et lui apporter un cadre de jeux où il pourra respirer librement sont des éléments déterminants formulés par les hygiénistes.

La place du sport dans la société de l'entre-deux-guerres est un autre élément d'explication de l'augmentation des plaines de jeux en Belgique. Objet de spectacle, instrument de propagande, synonyme de vitesse et de puissance, le sport associé aux théories hygiénistes répond aux défis d'un monde moderne et sain. D'abord réservée aux classes aisées, la pratique sportive reste encore interdite aux classes populaires. En 1936, l'instauration des congés payés témoigne d'un nouvel élan de conquêtes sociales mises entre parenthèses après la crise de 1929. Les congés payés donnent à la classe populaire un temps pour le loisir. Pour répondre à la demande d'un groupe social qui ne peut s'offrir un séjour à la mer ou à la campagne, les pouvoirs publics soutiennent la création d'infrastructures qui ont le délassement et le sport pour tous comme vocation. Ce programme participe à une politique mise en place dès 1935 par le gouvernement d'union nationale Van Zeeland I qui crée l'Office du Redressement économique<sup>7</sup> chargé d'encastrer la relance des grands travaux. La liste des programmes subsidiés par le département de la Santé publique et qui bénéficient du soutien de l'OREC est impressionnante : distribution d'eau, égouts, hôpitaux, hospices, maternités, orphelinats, stades, plaines de jeux, bassins de natation, salles de gymnastique... Ce vaste chantier de l'hygiène mène la Belgique sur la voie du modernisme. L'avant-garde, dominée notamment par Victor Bourgeois, développe très tôt un discours en faveur de la modernisation du pays. Souvent très proche des idéaux socialistes, elle se positionne comme un relais des théories hygiénistes de l'après-guerre et voit dans la ville moderne le cadre de l'avenir de l'homme sain. Outre la pertinence et l'efficacité de la réponse formulée par les modernistes au problème de l'hygiène, la force de ses outils de propagande

(en particulier les nombreuses revues publiées par l'avant-garde) permet à quelques architectes d'être associés à de grands programmes sanitaires. Pour ne choisir que les plus fameux, citons le sanatorium Joseph Lemaire à Tombeek (arch. M. Brunfaut, 1934-1937), la maternité Reine Astrid à Charleroi (arch. M. Leborgne, 1938) et la Cité de l'enfance à Marcinelle (arch. M. Leborgne, 1938). Quant aux plaines de jeux, deux ensembles retiennent l'attention de la presse spécialisée<sup>8</sup> : la plaine de jeux pour enfants à Horne (arch. V. Bourgeois, circa 1938) et le parc pour enfants Reine Astrid sur le plateau du Heysel (arch. R. Puttemans, circa 1938).



**Fig. 1**

Plaine de jeux pour enfants à Horne, architecte Victor Bourgeois, 1939, extrait de *Bâtrir*, n° 81, Bruxelles, août 1939, p. 355.

## La réglementation des plaines de jeux

Bénéficiant du soutien financier solide de l'OREC, le Ministère de la Santé publique met en place une mesure structurelle permettant le financement et l'encadrement des plaines de jeux. Le 12 juin 1937, l'arrêté royal fixant les conditions auxquelles les plaines de jeux doivent faire satisfaction en vue d'obtenir ou de conserver l'agrément du gouvernement est signé. L'acte officiel a pour ambition de moderniser les équipements existants et de soutenir la construction de nouvelles installations dans une optique sanitaire. Il fixe de nombreux critères concernant les locaux, le fonctionnement et les modalités de subventions. Située dans un endroit salubre, la plaine doit disposer d'espaces spécialement aménagés pour les tout-petits. Une aire séparée doit être consacrée aux enfants de plus de six ans, aux adolescents et aux adultes. Tous les espaces doivent être « aménagés de telle manière que la présence simultanée d'éléments

d'âges différents ne constitue, ni un inconveniant, ni un danger »<sup>9</sup>.

En ce qui concerne les locaux, les critères sont assez exigeants. Le bâtiment doit comporter un vestiaire chauffé et meublé, des lavabos, des W.C., un local aéré et vaste pouvant servir de réfectoire ou d'abris en cas de mauvais temps, un cabinet médical équipé en vue de prodiguer les premiers soins ainsi qu'une remise pour ranger le matériel de jeux. Au niveau du fonctionnement, la plaine de jeux doit être accessible toute l'année. L'encadrement reste du ressort du gestionnaire de la plaine.

Peu après la publication de l'arrêté royal, six plaines dépendant d'administrations communales sont reconnues par le Ministère. Quatre sont situées en région bruxelloise et deux dans le Hainaut<sup>10</sup>. Les administrations, qu'elles soient communales ou provinciales, entendent bien profiter des moyens mis à leur disposition, de sorte que le budget extraordinaire consacré à la création de plaines de jeux compte déjà treize dossiers dont trois en région liégeoise (Naniot, le domaine de Fayembois et celui de Wégimont)<sup>11</sup>. Premier exemple d'une infrastructure répondant aux directives de l'administration, la plaine Reine Astrid de Nivelles (arch. Ladrière, 1938) répond aux normes sanitaires requises. Considérée comme un modèle, elle fait l'objet d'une longue description dans le *Bulletin du Ministère de la Santé publique*. Point d'eau et plage de sable pour les tout-petits, terrains d'entraînement pour le football, le basket-ball, le volley-ball et le tennis, stade avec vestiaires et douches, l'ensemble est « une œuvre éminemment utile au développement de la santé de la population belge »<sup>12</sup>.

## La politique communale liégeoise en faveur des plaines de jeux

### Contexte

Plusieurs débats au sein du Conseil communal illustrent la volonté des autorités liégeoises de mettre à disposition de la population des espaces de détassement. Lors de la séance du 12 juillet 1937<sup>13</sup>, la question de l'épandage de sable dans les jardins publics est abordée. Si elle peut paraître anecdotique, elle laisse cependant transparaître des préoccupations plus générales. Le Conseil, et particulièrement la

conseillère socialiste Lucie Dejardin, regrettent l'insuffisance des structures d'accueil et y voient un problème d'hygiène, de sécurité et d'ordre public : « Les enfants qui ne vont pas à la campagne ne peuvent pas s'ébattre dans la poussière sans risque pour leur santé. [...] C'est durant cette période [les semaines de congés scolaires] que les grands garçons habitant les rues voisines [...] se livrent à toutes sortes d'excentricités. Non seulement ils font ce que je viens de dire, mais ils détériorent les réverbères. En outre, pendant les vacances, ces enfants exubérants jouent à la balle ou au ballon et dérangent tant les vieilles personnes que les petits enfants qui n'ont ainsi que la rue pour s'ébattre, courant le risque d'être écrasés par les autos et les charrettes. [...] Je demande ensuite qu'on surveille spécialement les joueurs de balle et de ballon, qui cassent les vitres des maisons et répondent souvent par des injures aux grandes personnes qui les rappellent à un peu plus de sa-gesse »<sup>14</sup>. Pour Lucie Dejardin, il s'agit de mettre à disposition des enfants qui ne partent pas à la campagne ou à la mer, des infrastructures appropriées, c'est à dire propres, surveillées et à l'abri de la circulation automobile. La séparation entre les enfants et les tout-petits est une autre demande qui rencontre les recommandations du Ministère de la Santé publique. Unanime, le conseil communal regrette l'insuffisance d'équipements de loisirs pour les enfants : « [...] nous sommes d'avis qu'il faut multiplier ces petites plages où les enfants peuvent jouer en toute liberté et en toute sécurité »<sup>15</sup>.

À Liège, la seconde moitié des années 30 apparaît comme une période propice à la construction d'infrastructures de sports et de loisirs. S'il faut, bien entendu, citer le lancement des travaux de la nouvelle piscine de la Sauvenière, d'autres réalisations, plus modestes, voient le jour en 1938. Le 3 juillet 1938, la plaine de jeux de Naniot est inaugurée par le bourgmestre Neujean<sup>16</sup> tandis qu'en séance du 11 juillet 1938<sup>17</sup>, le plan d'expropriation pour la création d'une plaine de jeux dans le quartier du Laveu est adopté. L'année suivante, Auguste Buisseret, échevin libéral de l'Instruction publique et des Beaux-arts, dévoile à la presse un plan ambitieux pour la réalisation de cinq plaines de jeux modèles. « L'enfant doit pouvoir s'ébattre au grand air et y trouver le stimulant indispensable à sa formation physique, l'adolescent ou les groupements post-scolaires doivent à cette heure trouver les éléments pour pratiquer les différentes formes de leur activité physique ou sportive »<sup>18</sup>. Le plan soumis à l'agrément du

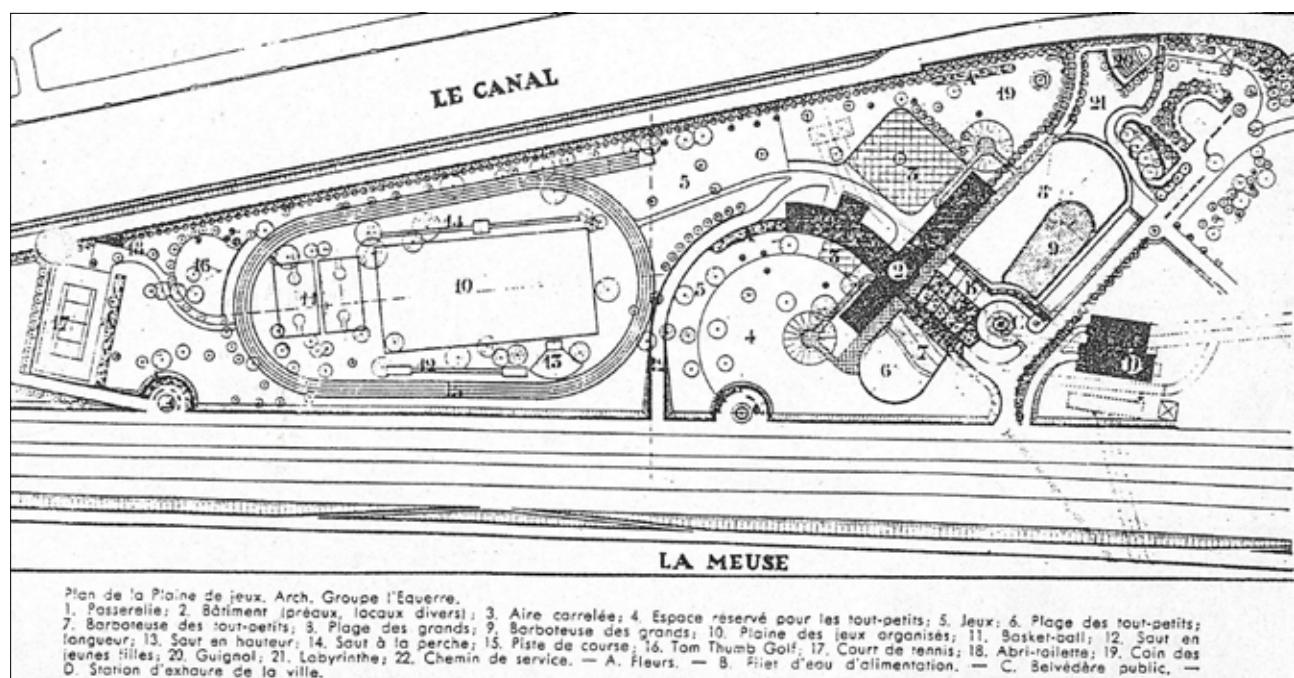
Ministère de la Santé publique prévoit, en plus de la plaine de Coronmeuse, quatre emplacements : sur les hauteurs de Naniot, dans les parcs de la Citadelle et de Cointe, ainsi qu'au quartier des Vennes, rue de Froidmont. Il s'agit d'installations complètes répondant à la réglementation du Ministère. « En plus des terrains de football, de volley et basket-ball, des pistes d'athlétisme, des barboteuses, des aires carrelées, chaque plaine comprendra des tables-douches pour les tout-petits, des douches, des lavabos, des vestiaires. Les bâtiments comprendront les locaux pour les visites médicales, une cuisine, un réfectoire destiné à servir d'abris en cas de mauvais temps. La construction s'inspirera de la technique la plus moderne »<sup>19</sup>. Signons qu'il est aussi prévu d'ouvrir, en 1940, des classes de plein air pour enfants déficients.

## Une plaine de jeux à Coronmeuse. Une infrastructure pérenne pour l'Exposition internationale de 1939

En séance du 12 juillet 1937, une convention est adoptée entre l'État, la Ville de Liège et l'association sans but lucratif « Le Grand Liège ». Les terrains du site de l'Exposition appartenant

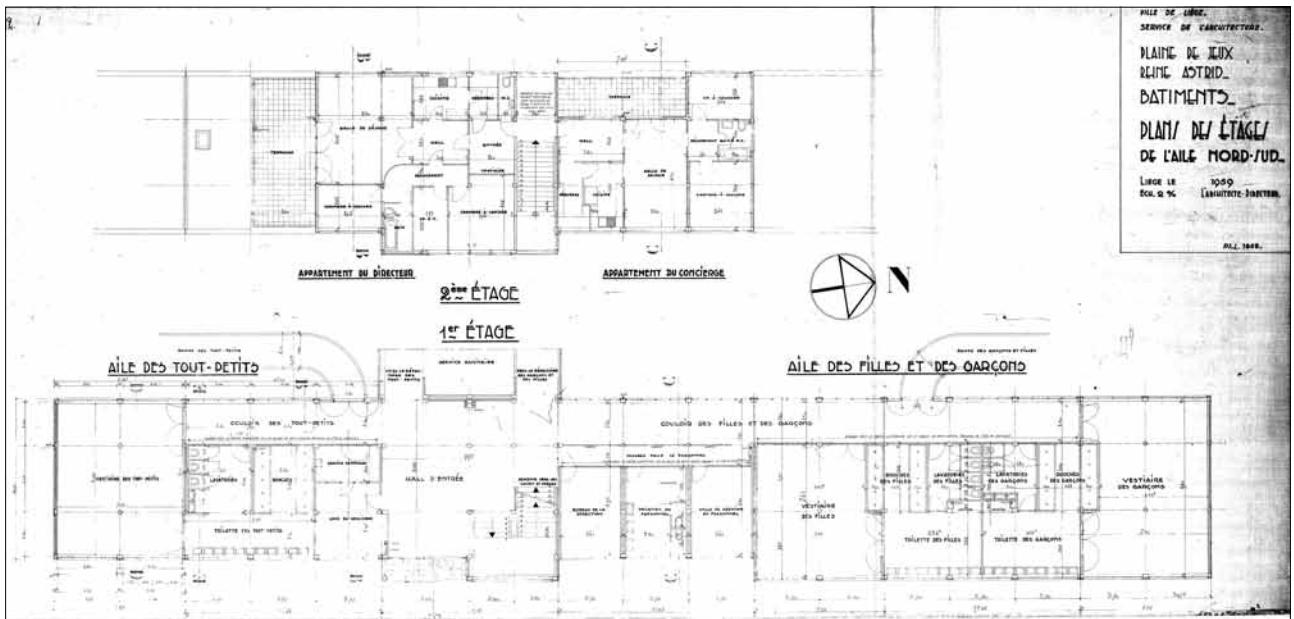
à l'État sont mis à la disposition de la Ville de Liège et du « Grand Liège » jusqu'à la fin de la concession fixée au 30 juin 1940. Dès le départ, l'accord insiste sur la création d'une plaine de jeux. Dans ses articles 3 et 5, la convention conditionne la jouissance des terrains situés en amont du prolongement de la rue Marexhe, à l'obligation pour le « Grand Liège » d'y faire construire un palais en matériaux durables ainsi que d'y établir une plaine de jeux et de sports. Si la question architecturale reste à la liberté du « Grand Liège », l'État, à savoir le ministre des Travaux publics (et l'OREC) ainsi que l'Administration communale gardent un regard sur les plans des constructions pérennes. Au terme de l'événement, la Ville de Liège garde en jouissance les terrains en amont de la rue Marexhe, à charge pour elle, de les affecter en parc public et en plaine de jeux et de sports.

Les plans, cahiers des charges, métrés descriptifs et devis estimatifs dressés et signés par Émile Parent, membre du Groupe L'Équerre, le 20 janvier 1938<sup>20</sup> sont acceptés par le Service d'Architecture, qui rappelons-le, est dirigé depuis peu par Jean Moutschen<sup>21</sup>. Le montant de l'opération est fixé à plus de 2,5 millions de francs et est à charge de la Société coopérative « Grande saison internationale de l'Eau ». Signons qu'une importante subvention représentant 25 % des dépenses est accordée par l'État.



**Fig. 2**

Plan de la plaine de jeux à Coronmeuse, architecte Groupe L'Équerre, extrait de *Bâtir*, n° 78, Bruxelles, mai 1939.



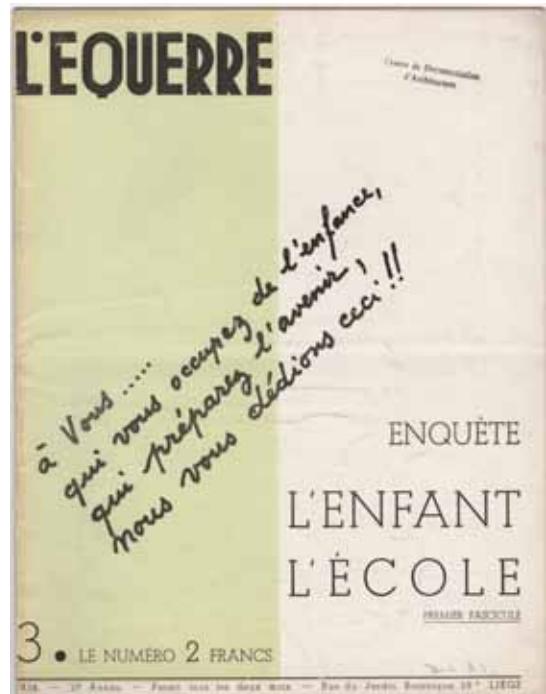
**Fig. 3**

Bâtiment de la plaine de jeux Reine Astrid à Coronmeuse, plan du premier étage, 1939 © Ville de Liège, archives du Département des Travaux, service des bâtiments communaux.

Le 14 février 1938<sup>22</sup>, le Conseil ratifie l'arrêté décidant l'aménagement de la plaine de jeux et qui comprend la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des vestiaires, réfectoires, préaux et locaux divers. Le 18 juillet 1938<sup>23</sup>, le Conseil communal vote le budget. Il est probable que ce soient les puissants relais au sein de l'administration liégeoise, en la personne de l'architecte communal Jean Moutschen et de celle d'Yvon Falise, architecte en chef de l'Exposition internationale, qui ont aidé L'Équerre à obtenir le projet de la plaine de Coronmeuse.

## L'architecture au service de l'enfance. L'expertise du Groupe L'Équerre

En 1938, pendant qu'il travaille à la réalisation de la plaine de jeux, le Groupe L'Équerre<sup>24</sup> se penche sur la problématique de l'enfant et de l'école. Deux numéros de la revue qu'il édite depuis 1929 sont presque entièrement consacrés aux témoignages de personnalités dont la compétence est reconnue dans le domaine de l'enfance. Intitulés « Enquête. L'enfant. L'école », les deux numéros sont publiés en juin et août



**Fig. 4**

Couverture de la revue L'Équerre, n° 3, 1938.

1938. La couverture du premier fascicule est barrée d'une phrase en caractères manuscrits rappelant l'écriture d'un bambin : « à vous...qui vous occupez de l'enfance, qui préparez l'avenir, nous vous dédions ceci !! ». Le ton direct et volontairement revendicateur est propre aux jeunes architectes. Dans son introduction, le comité de rédaction<sup>25</sup> présente la problématique en trois perspectives : « l'enfant, bénéficiaire de l'urbanisme », « l'école et l'architecture » et « pédagogie nouvelle : architecture nouvelle » en déclarant se concentrer sur l'école sans oublier les autres infrastructures comme la maternité, les plaines de jeux, les sports, les parcs...

La tribune du premier fascicule, probablement dirigée par Georges Linze, est donnée à sept auteurs pour la plupart écrivains parmi lesquels on retrouve Maurice Gauchez, Jean Groffier et Constant Burniaux. On trouve aussi les analyses d'Arthur Haulot, inspecteur au Ministère des Transports, de Georges Francis, délégué à la Protection de l'enfance et de Maurice Dehousse, avocat, un texte de S. Gilles Delafon de l'hebdomadaire parisien « Beaux-Arts » ainsi que la reproduction d'un article de Richard Neutra sur les nouvelles écoles élémentaires en Amérique<sup>26</sup>. Outre ces deux derniers, les auteurs sont belges et sont probablement choisis pour leur connaissance des spécificités locales de la problématique. Les textes des écrivains se caractérisent par une approche sensible de la problématique. Certains évoquent leur souvenir d'enfance comme Jean Groffier qui décrit une architecture scolaire peu engageante : « Horizon triste, lumière triste, manque d'air, chaleur, éclairage défectueux : esprit pessimiste »<sup>27</sup>. Georges Francis parle de son expérience quotidienne dans la protection de l'enfance : « Combien de fois ne dois-je pas conclure par ces mots : si cet enfant eut été sain, sainement élevé (moralement et physiquement), si ce père, cette mère eussent vécu dans un milieu normal (même pauvre), si cet élève eut été à son entrée à l'école soigné, placé dans des conditions de vie adéquates, s'il n'eut pas été tuberculeux, rachitique, s'il eut pu travailler au lieu de mourir par petits bonds, jamais je n'aurais dû écrire son nom sur ces feuilles que juges, avocats, geôliers vont manipuler avec une parfaite indifférence ! »<sup>28</sup>.

Fataliste, la conclusion de Georges Linze résonne comme un frisson prémonitoire en cette fin des années 30 : « [...] les écoles sont souvent vétustes, surpeuplées, mal équipées. Il y a des lésardes, de l'ombre, des meubles assez barbares,

peu d'eau courante, pas de jardin, pas de sable, pas de réfectoire, pas de piscine, la rue envoie ses mille bruits dans les classes où il n'y a pas d'œuvres d'art, où il n'y a pas... Assez ! Il nous faudra des tas d'or pour vous satisfaire autant que pour payer une guerre ! »<sup>29</sup>. De nombreux auteurs reconnaissent, dans l'absolu, le rôle que doit jouer l'architecture moderne dans l'amélioration de la vie des enfants en insistant sur les concepts généraux d'hygiène. L'air, la lumière, l'espace sont autant de garanties du bon apprentissage des enfants. En filigrane, c'est la foi dans l'école en plein air qui transparaît<sup>30</sup>. Outre cette proposition qui reste diffuse, le numéro se présente plus comme un recueil de témoignages qui plantent le décor. Seul le texte de Richard Neutra en traitant de quelques expériences réussies aux États-Unis aborde la question de l'architecture stricto sensu.

Le second fascicule se démarque par l'aura internationale des auteurs et par une approche beaucoup plus rationnelle. On retrouve les textes des pédagogues Célestin Freinet et de son collègue Marcel Fautrad qui appellent à une « nouvelle architecture » en phase avec l'éducation nouvelle où l'école de Vence est prise comme modèle. Le texte du Docteur Pierre Winter, ami de Le Corbusier et collaborateur des CIAM<sup>31</sup>, porte sur la place de l'enfant dans la Ville radieuse ainsi que sur la nécessaire adaptation de l'architecture scolaire aux nouvelles activités pédagogiques. Ces dernières impliquant une plus grande liberté de l'enfant, l'école doit être davantage ouverte d'une part, sur les activités extérieures et de plein air, et, d'autre part, sur les activités de création et d'appropriation. L'école devient un atelier du savoir. Après un long préambule consacré à l'histoire de l'histoire de la « normalisation rationnelle de l'école », le texte d'Alberto Sartoris, un autre membre des CIAM, traite davantage de programme pédagogique que de théorie de l'architecture. Par contre, le texte de Martin Elsaesser<sup>32</sup> touche à des questions plus pragmatiques comme l'orientation, la ventilation, les services, l'aménagement des classes, le mobilier... Consacré davantage à la question architecturale et urbanistique, ce fascicule illustre particulièrement la richesse des liens qu'ont noués les membres de L'Équerre au sein de l'avant-garde internationale et des CIAM<sup>33</sup>.

Largement illustrés, les deux numéros montrent de nombreuses photographies d'exemples modernes : les groupes scolaires « Condorcet » et « Jules Ferry » à Maisons-Alfort (arch. André

Dubreuil et Roger Hummel), le groupe scolaire de la rue Kuss à Paris (arch. Roger Expert), l'école en plein air d'Aalsmeer aux Pays-Bas (arch. Jan Gerko Wiebenga), les écoles françaises de Prague (arch. Jan Gillar), le sanatorium « Joseph Lemaire » à Tombeek (arch. Maxime Brunfaut) et une école maternelle et primaire à Côme (arch. Giuseppe Terragni).

En publiant deux numéros entièrement consacrés à l'enfant et l'école, les membres de L'Équerre se positionnent comme un bureau d'architectes au faîte des théories modernes en matière d'infrastructure scolaire. Si cette enquête ne parle pas directement de la question des plaines de jeux, elle témoigne d'un réel effort de documentation sur la problématique des infrastructures destinées à l'enfance. Ce souci de confronter l'architecture aux nécessités contemporaines et de réunir une expertise pluridisciplinaire est une démarche constante du Groupe L'Équerre. On le retrouve déjà dans les premiers numéros consacrés à l'Art moderne<sup>34</sup> et encore au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec la fameuse *Enquête préalable à l'établissement du plan d'aménagement de la région liégeoise*<sup>35</sup>.

## L'architecture

L'Exposition internationale de l'Eau en 1939 permet à de nombreux architectes liégeois d'exprimer avec force leurs conceptions en matière de nouvelle architecture. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'événement rassemble quelques grands noms de l'architecture moderne belge : Paul Bonduelle, Léon



**Fig. 6**

Plaine de jeux à Coronmeuse, vue de l'entrée principale, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.108.



**Fig. 5**

Plaine de jeux à Coronmeuse, vue de l'aile des tout petits, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.107.

Stynen, Henry Lacoste et bien sûr les liégeois Georges Dedoyard, Ernest Montrieu, Albert-Charles Duesberg et le Groupe L'Équerre. Afin de coordonner les différents projets, une commission d'architecture est mise en place. Dès 1938, elle est dirigée par Yvon Falise qui, aux côtés du Groupe L'Équerre, représente la frange la plus expressive et radicale de l'avant-garde liégeoise. Le ton est donné...

On l'a vu, la construction d'une plaine de jeux et d'un bâtiment destinés à accueillir les enfants pendant que les parents visitent l'exposition est décidée dès 1937. Ce type de construction n'est pas rare puisqu'on le retrouve lors des grandes expositions comme celles de Bruxelles en 1935 et 1958. Destiné à survivre à l'exposition, l'ensemble est édifié en tenant compte des témoignages publiés dans la revue ainsi que des recommandations dictées par le Ministère de la Santé publique. Sur une longue bande initialement occupée par le Tir communal, la plaine de jeux est aménagée dans une sorte de cuvette la mettant à l'abri des vents violents et de la circulation automobile. Elle est dotée de nombreuses infrastructures de délassement et de sport : barboteuse avec plage, terrains de basket et de tennis, piste de course, aires de sauts en hauteur, en longueur et à la perche, théâtre de guignol, labyrinthe... Le bâtiment occupe une place centrale et sert de zone tampon entre les espaces réservés aux tout-petits (0-6 ans) et ceux dédiés aux enfants plus âgés. Il est édifié sur des pilotis permettant de dégager les surfaces au sol qui servent d'abris en cas de pluie et d'orage. La protection contre le vent est assurée par des petites haies et des cloisons amovibles qui rappellent celles des écoles de plein air de Suresnes (Marcel Lods et Eugène Beaudoin, 1934-1935) et d'Arnhem (H.B. Van Broeckhuizen, 1930).

Le premier étage est élevé au niveau de l'avenue afin d'offrir, grâce à la grande verrière du réfectoire, une large vue sur le parc et la Meuse. Il est accessible par une passerelle et des rampes plus sûres pour les enfants que des escaliers escarpés. Établis sur un plan en T, les espaces s'articulent rationnellement. Le hall d'entrée distribue la circulation horizontale et verticale. L'aile principale, orientée nord-sud, est divisée en deux permettant la séparation entre les tout-petits et les enfants plus âgés. Orientée vers le sud, la partie accueillant les plus petits est équipée de toutes les installations sanitaires : toilettes, douches, vestiaire et différents locaux de services (loge du concierge et local pour le



**Fig. 7**

Plaine de jeux à Coronmeuse, vue du hall d'entrée, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.130.

service de nettoyage). De l'autre côté du hall, l'aile des grands dispose des mêmes services d'hygiène mais séparés entre les filles et les garçons. Un bureau de direction, une salle de réunion et des toilettes pour le personnel complètent l'ensemble. L'aile est-ouest compte deux réfectoires maintenant la séparation des enfants selon les âges. Le dernier niveau abrite l'appartement du concierge et celui du directeur tous deux agrémentés d'une terrasse.



**Fig. 8**

Plaine de jeux à Coronmeuse, façade arrière, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.109.



Fig. 9

Plaine de jeux à Coronmeuse, vue de l'aile abritant les réfectoires, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.129.

Baigné par les théories de l'avant-garde internationale, L'Équerre réalise une construction sans décos, au système constructif et aux volumétries simples. Les parois sont recouvertes de dalles en béton préfabriquées présentant les meilleures conditions d'isolation phonique et thermique de l'époque. Les larges baies vitrées permettent un ensoleillement optimal et donnent une forte impression d'espace et de transparence maintenant le rapport avec l'extérieur.

## Retentissement dans la presse

La presse locale n'est pas très prolixe sur la nouvelle infrastructure. Les mois précédant l'ouverture de l'exposition, l'actualité se concentre sur les cérémonies officielles : visite de délégations, poses des premières pierres...

Le 20 novembre 1938, une photographie montre l'évolution du chantier de la plaine de jeux accompagnée du commentaire : « [...] la garderie d'enfants, déjà entièrement réalisée, conçue dans un style moderne et portant le signe d'une originalité incontestable [...] »<sup>36</sup>. À partir de mai 1939, des encarts publicitaires paraissent dans la presse : « **La plaine de jeux Reine Astrid, royaume des enfants**. Pendant toute la durée de l'exposition, de splendides installations seront mises à la disposition des enfants. Aux heures de classes, les écoles y viendront à tour de rôle pour une journée de plein air. De 16 à 20h, la plaine sera accessible aux groupes postscolaires, aux cercles d'éducation physique et aux sociétés sportives. [...] **Pour les mamans qui viendront à l'Exposition**. Une pouponnière modèle fonctionnera pendant toute la durée de l'Exposition. Les bébés y seront admis et soignés suivant des formalités très simples qui seront communiquées dans quelques jours »<sup>37</sup>.



**Fig. 10**

Plaine de jeux à Coronmeuse, vue générale, photographie Désiré Daniel, 1939 © Archives de la Construction moderne, Lausanne, n° 0172.02.0010.106.

Coïncidence, dans la même édition, un article évoque l'inauguration de la Cité de l'enfance à Marcinelle.

Le 24 juin 1939, un nouvel article nous montre les installations et surtout le fonctionnement de la crèche : « Dans le magnifique parc, les enfants s'ébattaient joyeusement, sous l'œil débonnaire des institutrices et des infirmières attachées au pavillon. Des tas de sable créaient pour les jeunes imaginations une féerique atmosphère maritime, des escarpolettes, des berceaux mobiles, des pas-volants créaient cette ambiance joyeuse que les enfants – et même les grandes personnes – recherchent si volontiers. Sur le gazon au vert tendre s'improvisaient des courses folles. C'était un spectacle ravissant, un de ces spectacles dont bien peu de personnes arrivent à se lasser. [...] nous avons voulu visiter le magnifique établissement. Nous avons pu tout à loisir contempler les magnifiques jardins où cascade une eau généreuse, où les fleurs, les

arbres et les herbes mettent des couleurs tendres et contribuent si pleinement à donner cette atmosphère paisiblement familiale qui n'est pas un des moindres charmes de l'endroit. Et nous avons pu voir aussi les installations sanitaires, les locaux spacieux où la marmaille peut s'ébattre en toute sécurité tandis que les parents, de leur côté, prospectent l'Exposition. Nous avons admiré sans réserve l'organisation méthodique de l'établissement. Nous avons vu par exemple la toute gracieuse Mlle Simone Pacquot inscrire les enfants au fur et à mesure de leur arrivée et les biffer à leur sortie, empêchant ainsi que certains petits espiègles disparaissent sans qu'on sache trop bien où ils ont pu passer. [...] La garderie d'enfants créée à Coronmeuse est un modèle du genre. Souhaitons qu'elle survive à l'Exposition »<sup>38</sup>.

Dans la presse spécialisée, il faut citer le numéro 78 de la revue *Bâtir*, dédié à l'Exposition internationale de l'Eau, qui consacre deux pages à

la plaine de jeux. Non signé mais probablement rédigé par Pierre-Louis Flouquet, l'article est un descriptif complet de l'infrastructure. Il se termine par cette interrogation prémonitoire : « Qui pourrait nier que le sort de la Cité ardente repose en partie dans les mains d'Ivon Falise, Edgard Klutz, Émile Parent, Paul Fitschy et Albert Tibaux ?<sup>39</sup> » Signalons encore que la plaine de jeux figure dans *A decade of new architecture*, publié en 1951 par Sigfried Giedion<sup>40</sup>.

Fidèle aux théories modernistes internationales et voyant l'exposition de l'eau comme une opportunité d'échanges et de débats, L'Équerre développe un discours militant, prenant le contre-pied des autres architectes de l'exposition. Rappelons-le, le groupe est à la veille d'un événement majeur que l'ensemble de la scène architecturale belge attend avec impatience. Le Congrès international d'architecture moderne doit se réunir à Liège à l'initiative de L'Équerre. La crèche de la Reine Astrid sera bientôt jugée par l'ensemble de la scène moderniste internationale. Il ne faut pas décevoir. L'Équerre réalise ainsi un manifeste dans la droite ligne des théories de Le Corbusier : construction sur pilotis, toiture terrasse, rejet de toute ornementation, plans simples, logiques et fonctionnels, utilisation du préfabriqué et, surtout, rejet de la tradition architecturale très présente à Liège. Le groupe s'inscrit dans une idéologie forte dominée par un internationalisme militant où la Reine Astrid s'affiche comme une réalisation apatride dans un patchwork de pavillons nationaux rivalisant de monumentalité et de revendications identitaires, souvent nationalistes. La dimension esthétique, engagée et radicale, fait de l'édifice un véritable manifeste du modernisme local et un point de rupture dans l'histoire de l'architecture à Liège. C'est à ce titre que son caractère exemplatif doit être reconnu. Situé au centre d'un site suscitant l'intérêt d'investisseurs privés (il fut question d'y installer le nouveau stade du Standard) et des pouvoirs publics (le projet de l'Exposition internationale de Liège en 2017), le bâtiment, toujours en activité aujourd'hui, doit faire partie des réflexions autour de l'avenir de la plaine de Coronmeuse. Une nouvelle affectation dans le cadre d'une éventuelle exposition internationale ferait de la plaine de jeux Reine Astrid une vitrine exceptionnelle des progrès réalisés en matière de patrimoine lié au développement durable. Et symboliquement, près de quatre-vingt années plus tard, elle annoncerait, encore une fois, une nouvelle modernité.

## Bibliographie

*L'exposition Georges Linze et son époque 1920-1940*, cat. Expo., Musée d'art wallon du 21 février au 16 mars 1975, Bruxelles, Malgrétout, 1975.

*Le Corbusier & la Belgique*, Bruxelles, CFC-Editions, 1997.

*Le Groupe L'Équerre, 40 ans d'architecture et d'urbanisme au service du pays, de la Wallonie, de la communauté liégeoise*, Liège, Eugène Wahle éditeur, 1977.

*Panorama d'une époque, Anthologie, groupe moderne d'art de Liège 1920-1940*, Bruxelles, Editions Malgré tout, 1973.

ANDRIEU, Gilbert, *L'éducation physique au xx<sup>e</sup> siècle : une histoire des pratiques*, Paris, Actio, 1993.

BRUYNEEL, Elisabeth, *Le Conseil supérieur de la Santé (1849-2009). Trait d'union entre la science et la santé publique*, Leuven, éditions Peeters, 2009.

CASSART, Claudine et MOIRANT, René, *Georges Linze et son époque*, Bruxelles, Editions Malgrétout, 1974.

CHÂTELET, Anne-Marie, LERCH, Dominique et LUC, Jean-Noël (dir.), *L'école en plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Recherches, 2003.

CHOMBART DE LAUWE, Marie-José, BONNIN, Philippe, MAYEUR, Marie et alii, *Enfant en-jeu. Les pratiques des enfants durant leur temps libre en fonction des types d'environnement et des idéologies*, Paris, éditions du CNRS, 1976.

CLASTRES, Patrick et DIETSCHY, Paul, *Sport, culture et société en France du xix<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

GLEYSE, Jacques (dir.), *L'éducation physique au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions Vigot, 1999.

HASAN-UDDIN, Khan, *Le style international. Le modernisme dans l'architecture de 1925 à 1965*, Cologne, Taschen, 1998.

LEBECQ, Pierre-Alban, *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au xx<sup>e</sup> siècle*, t. 1 et 2, Paris, L'Harmattan, 2004.

LEDOUX, Isabelle, *L'Exposition de l'Eau, Liège 1939. Aménagements extérieurs : urbanisme – architecture – jardins et fontaines – statuaire, mémoire en histoire de l'art*, Liège, Université de Liège, 1997.

LINZE, Georges, Victor Bourgeois, Bruxelles, Ministère de l'Education et les Editions et Ateliers d'art graphique Elsevier s.a., 1960.

MASUY-STROOBANT, Godelieve et C. HUMBLET, Perrine, *Mères et nourrissons. De la bienfaisance à la protection médico-sociale (1830-1945)*, Bruxelles, éditions Labor, 2004.

PUTTEMANS, Pierre, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Marc Vokaer éditeur, 1974.

PUTTEMANS, Pierre et PLOEGAERTS, Léon, *L'œuvre architecturale de Henry Van de Velde*, Bruxelles, Atelier Vokaer, 1987.

SCHMITZ, Marcel, *L'architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Editions de la connaissance s.a., 1937

VANDENBREEDEN, Jos et VANLAETHEM, France, *Art déco et modernisme en Belgique, architecture de l'Entre-deux-guerres*, Bruxelles, Editions Racine, 1996

VAN KUYCK, Hugo, *Modern belgian architecture, a short survey of architectural developments in Belgium in the last half century*, New York, Belgian government information center, 1964.

VAN LOO, Anne, *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003.

## Notes

<sup>1</sup> Réponse de Monsieur Georges Linze, écrivain, dans *L'Équerre*, n° 3, Liège, 1938, p. 12.

<sup>2</sup> Discours prononcé par M. Wauters, Ministre de la Santé publique, le 17 avril 1937, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles lors de l'ouverture de la Croisade de la Santé publique, dans *Bulletin du Ministère de la Santé publique*, 2<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1937, p. 15.

<sup>3</sup> Loi du 5 septembre 1919. La loi complète et, surtout, l'exposé des motifs peuvent être consultés dans *Bulletin de l'Office de la protection de l'enfance*, t. 3, Bruxelles, 1919, p. 281-292.

<sup>4</sup> Article 2 de la loi du 5 septembre 1919 instituant l'Œuvre nationale de l'enfance.

<sup>5</sup> Discours prononcé par M. Wauters, op. cit., Bruxelles, 1937, p. 17.

<sup>6</sup> Idem, p. 18. À titre indicatif, la mortalité infantile (enfants de moins d'un an) en 1937 est estimée à 7,42 %. Voir *Œuvre nationale de l'enfance, revue trimestrielle*, n° 2, Bruxelles, 1939, p. 134.

<sup>7</sup> Crée le 19 avril 1935, l'Office de Redressement économique est dirigé par le socialiste Henri de Man. Il finance notamment de grands travaux et vise à surmonter la crise économique. Il faut souligner que les projets architecturaux concernant la plupart des édifices publics sont soumis au contrôle de Henry Van de Velde. À ce sujet, voir PUTTEMANS, Pierre et PLOEGAERTS, Léon, *L'œuvre architecturale de Henry Van de Velde*, Bruxelles, Atelier Vokaer, 1987 ainsi que VAN LOO, Anne, *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, p. 65-67 et 438.

<sup>8</sup> FLOUQUET, Pierre-Louis, *La plaine de jeux pour enfants à Hornu, dans Bâtir*, n° 81, Bruxelles, août 1939, p. 353-355 et *Au plateau du Heysel. Le parc d'enfants « Reine Astrid »*, dans Bâtir, n° 81, Bruxelles, août 1939, p. 348-351.

<sup>9</sup> *Bulletin du Ministère de la Santé publique*, 3<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1938, p. 47.

<sup>10</sup> Il s'agit des plaines d'Anderlecht, « La Roseraie » à Saint-Gilles, « Les deux maisons » à Saint-Josse et de la rue Van Ophem à Bruxelles, « La ferme Bal » à Marcinelle et celle de La Louvière. *Bulletin du Ministère de la Santé publique*, 3<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1938, non paginé.

<sup>11</sup> Subsides accordés par le Ministère de la Santé publique en 1937, dans *Bulletin du Ministère de la Santé publique*, 3<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1938, non paginé.

<sup>12</sup> *Bulletin du Ministère de la Santé publique*, 3<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1938, p. 403.

<sup>13</sup> Séance du 12 juillet, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, 1937, t. 1, Liège, 1937, p. 838-839.

<sup>14</sup> Ibidem.

<sup>15</sup> Ibidem.

<sup>16</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 2, Liège, 1938, p. 1285-1286.

<sup>17</sup> Séance du 11 juillet, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 1, Liège, 1938, p. 759.

<sup>18</sup> Liège sera bientôt dotée de cinq plaines de jeux modèles, dans *L'Express*, Liège, 16 et 17 janvier 1939.

<sup>19</sup> Ibidem.

<sup>20</sup> Seul un plan portant la signature d'un membre de L'Équerre a été retrouvé dans les archives du Département des Travaux, service des bâtiments communaux. Il s'agit du PJL.1810 Bâtiments. Plan du 1<sup>er</sup> étage de l'aile est-ouest. Plan général des toitures. Outre le dessin des clôtures de l'escalier (27 novembre 1939) réalisé par l'architecte de la Ville, les autres documents ne sont ni signés, ni datés.

<sup>21</sup> En 1932, un concours pour le remplacement de l'architecte communal Armand Warnotte est organisé. Jean Moutschen (1907 – 1965) et Ernest Montrieux se présentent mais c'est le premier qui remporte le plus de suffrages. Moutschen réuni 22 voix et Montrieux à peine 6 voix. Moutschen est donc nommé architecte de la Ville, chef des Services de l'architecture, de l'entretien des bâtiments communaux, des autorisations de bâtir et du chauffage en séance du 20 janvier 1936. *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 1, Liège, 1936, p. 56-58.

<sup>22</sup> Séance du 14 février, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 1, Liège, 1938, p. 70.

<sup>23</sup> Séance du 18 juillet, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 2, Liège, 1938, p. 958-959.

- <sup>24</sup> Fondé en 1935, le Groupe L'Équerre est composé d'Émile Parent, Albert Tibaux, Edgard Klutz, Paul Fitschy et Yvon Falise. Sur l'œuvre de L'Équerre, *Le Groupe L'Équerre, 40 ans d'architecture et d'urbanisme au service du pays, de la Wallonie, de la communauté liégeoise*, Liège, 1977.
- <sup>25</sup> Le comité directeur est composé des architectes Yvon Falise, Edgard Klutz, Émile Parent, Paul Fitschy, Albert Tibaux, Jean Moutschen et de l'écrivain Georges Linze.
- <sup>26</sup> Publié initialement sous le titre *Nouvelles écoles élémentaires pour l'Amérique* dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 5, Paris, mai 1936, p. 49-55.
- <sup>27</sup> GROFFIER, Jean, *Enfance = Rayon de soleil*, dans *L'Équerre*, n° 3, Liège, 1938, p. 11.
- <sup>28</sup> FRANCIS, George, *Veut-on réformer l'enseignement, que l'on commence par réformer l'école*, dans *L'Équerre*, n° 3, Liège, 1938, p. 10.
- <sup>29</sup> Réponse de Monsieur Georges Linze, écrivain, dans *L'Équerre*, n° 3, Liège, 1938, p. 12.
- <sup>30</sup> Il est à noter que cette vision est très développée et structurée à l'époque. Des congrès internationaux s'organisent et une ligue belge des écoles de plein air, des plaines de jeux et des colonies de vacances est fondée en 1936. Voir aussi CHÂTELET, Anne-Marie, LERCH, Dominique et LUC, Jean-Noël (dir.), *L'école en plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2003.
- <sup>31</sup> Congrès internationaux d'architecture moderne. Fondés en 1928, les CIAM, groupe de pression international, diffusent les théories modernistes et fonctionnalistes en architecture et urbanisme.
- <sup>32</sup> Extrait de *l'Architecture d'aujourd'hui*, mars 1933, p. 7-14.
- <sup>33</sup> Avec Victor Bourgeois, L'Équerre assure le secrétariat de la section belge des Ciam dès 1934.
- <sup>34</sup> De 1929 à 1930, les auteurs de L'Équerre dressent le portrait de la production artistique contemporaine. Si l'architecture reste le sujet d'analyse privilégié, les auteurs proposent quelques textes sur la poésie, la sculpture et la peinture, le jazz...
- <sup>35</sup> GROUPE L'ÉQUERRE, *Enquête préalable à l'établissement du plan d'aménagement de la région liégeoise*, dans *La Maison*, Bruxelles, 1951, p. 101-155.
- <sup>36</sup> La plaine de jeux Reine Astrid, Royaume des enfants, dans *L'Express*, Liège, 15 et 16 mai 1939.
- <sup>37</sup> Ibidem.
- <sup>38</sup> L.G., À la garderie d'enfants de l'exposition, dans *L'Express*, Liège, 24 juin 1939.
- <sup>39</sup> Pour la santé et la joie de l'enfance, une plaine de jeux modèle, dans *Bâtir*, n° 78, Bruxelles, mai 1939, p. 222-223.
- <sup>40</sup> GIEDION, Sigfried, *A decade of new architecture*, Zurich, Editions Girsberger, 1951, p. 154.